

BIBLIOTHEQUE B C D CENTRE DOCUMENTAIRE D

"Savoir-lire est une clé essentielle de la réussite, un objectif fondamental de toute formation. Pour l'atteindre, l'école assure les apprentissages de base..., développe dès le plus jeune âge le goût et la pratique de la lecture, l'envie et l'habitude d'avoir des livres."

A la suite de ce constat et de cette déclaration d'intention, la circulaire consacrée aux "dix actions en faveur de la lecture" (12 mars 1985) entend favoriser le développement de lieux réservés à la lecture des jeunes, sous différentes formes: coin-lecture, bibliothèques centres documentaires, utilisation des C.D.I. de collèges (C.D.I.= centre de documentation et d'information).

Quels intérêts supplémentaires offre la bibliothèque centre documentaire par rapport à la bibliothèque de classe? *"L'existence de lieux spécialement aménagés pour la lecture renforce le goût et le plaisir de lire et incite les élèves à lire davantage"*.

POURQUOI UNE B.C.D. À L'ÉCOLE ?

Avant d'en envisager la création, l'agencement, la mise en route, il est urgent d'avoir envisagé les réponses à cette question. En effet, l'organisation matérielle, le fonctionnement de la B.C.D. vont indirectement conditionner la pratique de la lecture et vice versa.

Il existe certainement de bonnes raisons de ne pas en créer.

Tout d'abord, la mise en route d'un projet de B.C.D. ne constitue pas un moyen de créer, ni de souder une équipe, pas plus que la naissance d'un enfant ne crée le couple. Il ne faut pas que l'équipe des maîtres espère y trouver la solution aux problèmes de son fonctionnement quotidien. En effet, la mise en route d'une B.C.D. suppose au préalable un accord minimal sur le fonctionnement de l'école, sur la vie coopérative dans les classes, sur les possibilités de décloisonnement et sur la pédagogie de la lecture.

A une équipe en recherche de projet, on pourrait conseiller des projets plus immédiats: faire fonctionner des ateliers en relation avec un projet pédagogique: ateliers de lecture, ou d'E.P.S. communes à plusieurs classes, et en fonction d'une évaluation des besoins réels des élèves. En particulier, des ateliers ou des modules de lecture, constitueraient un bon moyen de préparer à un modèle de fonctionnement de B.C.D.

Le projet de B.C.D. n'ouvre pas la voie royale des distinctions flatteuses ni pour le directeur ni pour ses adjoints. Une B.C.D., c'est d'abord un projet commun de lecture au sein de l'école, un carrefour de pratiques et une coopération, non une voie vers les honneurs.

La circulaire du 1er octobre 1984 (B.O.N°36) définit les raisons d'être et les modes de fonctionnement de la B.C.D.: un lieu central de l'école, où sont regroupés

.../...

tous les écrits et les productions d'écrits, un lieu d'animation et de communication. (2.1.b.c.) La B.C.D. implique le travail d'équipe des maîtres et l'autonomie relative de l'élève (2.2.A.B.), elle modifie l'enseignement de la lecture (2.2.c.) et suppose de nouveaux modes de relation entre l'école et son environnement.

LA B.C.D. MODIFIE L'ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE.

En réalité, il est clair depuis longtemps pour beaucoup d'instituteurs et de professeurs que l'on n'enseigne pas la lecture: l'enfant apprend à lire, et il s'agit donc de le mettre dans les meilleures conditions possibles pour apprendre. Le maître enseigne des techniques de lecture.

Dès le C.P., l'enfant a des savoirs et des savoir-faire en matière de lecture: il peut fréquenter la B.C.D. Quand ce qui vient d'être dit paraît tout simplement évident, la pratique pédagogique s'en trouve radicalement modifiée. Plus question par exemple de dire à l'enfant: "Tu iras à la B.C.D., ou au coin lecture, quand tu sauras lire". Il ne doit pas y avoir beaucoup de maîtres qui diraient à leurs élèves: "Je vous emmènerai au terrain de sports quand vous saurez courir". Il est bien évident qu'il les y emmène justement pour leur apprendre à courir, pour les mettre en situation d'apprendre à courir. Et pourtant, nous avons souvent l'habitude d'une démarche différente lorsqu'il s'agit de lecture. Probablement s'agit-il d'un conditionnement.

La B.C.D. est l'un des outils pour apprendre à lire, en rencontrant un maximum d'écrits et d'écrits différents. Si elle existe, elle doit donc logiquement être ouverte aux enfants dès l'école maternelle: il serait aberrant de concevoir un projet réservé à une école élémentaire qui n'incluerait pas l'école maternelle, l'inverse étant vrai aussi.

A la B.C.D., l'enfant rencontre le maximum d'écrits et d'écrits différents. Cela signifie pour le maître que le livre n'existe pas sous une seule forme, celle du manuel, mais sous des formes multiples: affiches, modes d'emploi, recettes de cuisine, règles de jeu, fichiers divers, albums, lettres diverses, livres documentaires, livres de contes, romans, bandes dessinées... Dans le livre d'Y. Parents, "La B.C.D. à l'école" (Association Française pour la Lecture, 1985), on lit cette statistique:

un enfant lit chaque jour, en moyenne, pendant une heure et dix minutes en situation scolaire traditionnelle lors de leçons collectives et huit minutes seulement en situation de lecture libre et fonctionnelle.

Or, c'est bien l'inverse qui devrait se produire:

la lecture libre ou fonctionnelle (une heure et plus par jour) motiverait ou rendrait nécessaire l'enseignement de techniques de lecture (15 à 30 minutes par jour).

En effet, la B.C.D. met en situation d'acquérir de nouvelles techniques: l'enfant y va pour chercher une réponse à une question, pour lire, pour s'informer. Son comportement diffère alors en fonction de son intention initiale: s'installer confortablement dans un coin tranquille pour lire, feuilleter un album, s'asseoir à une table, crayon en main, pour prendre note des réponses aux questions qu'il s'est posées ou que quelqu'un lui a posées, lire un livre à un enfant plus jeune ou plus inexpérimenté...

Si le projet pédagogique "enseigner la lecture puis ouvrir les portes de la B.C.D." ne peut pas être considéré comme satisfaisant, le projet novateur "donner accès à la B.C.D. pour apprendre de nouvelles techniques de lecture" ne suffit pas non plus. Dans son accès aux livres, l'enfant va se heurter à des difficultés; si l'école n'envisage pas les moyens de l'aider à dépasser ces difficultés, l'enfant va vite se décourager dans sa fréquentation de la B.C.D. Somme toute, la première démarche, traditionnelle, serait alors préférable à la seconde, novatrice, mais dépourvue d'aides ou de techniques. Il s'agit donc d'envisager les démarches pédagogiques d'aides à la lecture: le maître enseigne des techniques qui vont aider l'enfant à lire.

.../...

Ces techniques qui vont aider l'enfant à lire, on les expérimente déjà dans une classe où fonctionne un coin-lecture et bien entendu une démarche pédagogique qui renvoie fréquemment l'enfant au livre en écho à ses questions. Vous vous êtes tous rendu compte que, pour être en mesure de recueillir l'information à un sujet d'étude en histoire, géographie, sciences, ... il fallait que

- l'enfant ait, seul ou avec des camarades, défini son hypothèse de recherche. Si l'enfant va au coin-lecture avec l'intention de tout lire -et essayer de tout emmagasiner- il va être enclin à recopier une foule d'informations inutilisables, sans rapport avec son intention de recherche.
- l'enfant sache bien où trouver l'information utile. Cela implique qu'il sache repérer le livre le plus approprié à sa recherche, et dans ce livre, les pages les plus utiles à sa recherche.

Tout ceci implique déjà, dans le fonctionnement et l'organisation de la classe, des aides à la lecture de la part du maître (conseils sur la recherche du livre, repérages des pages utiles), des aides au compte-rendu de cette lecture (ne pas recopier le schéma), une organisation d'ensemble qui permette, dans des temps prévus à l'emploi du temps, aux enfants d'agir en fonction de leurs intentions, un mode de fonctionnement qui permette à l'enfant de dire ce qu'il se propose de faire, de chercher, mais aussi d'harmoniser ce projet individuel avec le projet de la classe, et enfin de lier ces projets avec le programme d'objectifs et d'apprentissage tels que les définissent les instructions et programmes de l'école et du collège. Cela suppose de la part du maître la capacité à effectuer ces diverses relations.

En plus de ces "pré-requis" en matière de pratique et d'organisation, la fréquentation de la B.C.D. ou du coin-lecture entraîne l'enseignement de nouvelles techniques de lecture déjà plus ou moins connues ou côtoyées.

La B.C.D. donne accès à une multitude d'écrits; l'enfant, pour se retrouver dans cette diversité, doit être en mesure de les situer, de comprendre leur particularité ou leur vocation propres. Il importe qu'en classe on ait lu, reconnu la différence entre ces genres différents. Ainsi la B.D. a une autre spécificité que l'album illustré ou le roman et il n'est pas bon que, sous couvert de vulgarisation des sources d'information, les adultes aient utilisé la B.D., genre littéraire authentique, comme moyen de faire connaître l'histoire.

COMMENT L'ENFANT VA-T-IL TROUVER LE LIVRE UTILE

Il vaudrait mieux dire les livres utiles, car sa recherche peut l'inciter autant à lire des cartes, un atlas, une encyclopédie, des B.T., des revues, un magazine. Il est significatif par exemple que des professeurs de sixième, attelés à un projet de lecture documentaire, aient relevé que les élèves se précipitaient sur les livres documentaires "consacrés", mais très peu sur d'autres ouvrages tout aussi utiles.

Quand on crée une B.C.D., on va donc très vite se rendre compte de la nécessité de résoudre deux problèmes immédiats:

- familiariser l'enfant lecteur ou non-lecteur avec le PLAN DES LIEUX, et, au moyen d'un codage approprié, créer des facilités de REPERAGE.
- rendre accessible le classement des ouvrages et faciliter la recherche des livres.

Le classement décimal de Dewey, très adapté aux bibliothèques nationales ou municipales, n'est pas le plus adapté à l'école.

De même, tous les fichiers de la Bibliothèque municipale (fichiers auteurs, titres, matière) sont loin d'être indispensables à la B.C.D. Par contre, un outil est indispensable: le fichier matière dans une présentation accessible, lisible, muni d'une cote simple, compréhensible (lier par exemple cote du livre et repérage dans le plan au moyen de codages de couleur). Un dossier, édité par le C.R.D.P. de Grenoble donne des indications précieuses dans ce domaine.

.../...

Le fichier matière, pour être réellement fonctionnel, est constitué à partir des mots-clefs utilisés par les enfants, à partir des entrées définies à partir de l'observation de leur recherche ou avec eux, et non en fonction de l'adulte. Autrement dit, après avoir défini ces mots clefs, il faudra les revoir régulièrement en fonction de la pratique réelle des élèves et des difficultés constatées. Les enfants ont effectivement des choses à dire sur le fonctionnement de leur B.C.D.

Pour savoir bien tirer parti de la B.C.D., il y a des techniques de lecture à apprendre. L'enfant deviendra d'autant plus autonome dans sa recherche

- s'il sait utiliser une table des matières, un index, un lexique
- s'il sait utiliser, en plus du texte, les informations issues de l'illustration (photos, croquis, schémas,...)
- s'il connaît l'utilité dans sa lecture sélective de la présentation, de la disposition typographique (encadré, utilisation de caractères gras, des italiques).

LE CHOIX DES LIVRES

Le choix des livres pour une B.C.D. n'est pas innocent: les enseignants ne peuvent se fier aux seules recommandations d'un représentant: ils voudront bien entendre eux-mêmes connaître les collections, et choisir livres et documentaires en fonction de leur lisibilité, et de leur accessibilité. Ils vérifieront ainsi la présence des outils cités ci-dessus. Les bons livres pour enfants sont d'abord de bons livres tout courts.

Tous les utilisateurs de la B.C.D. ont envie de choisir les livres qui conviendront le mieux aux élèves; ce choix ne peut pas rester l'affaire de spécialistes: animateurs de B.C.D. ou de C.D.I., bibliothécaires. D'ailleurs, donner envie de lire aux enfants signifie aimer soi-même lire, le leur montrer, aimer les livres que l'on va proposer aux jeunes, ou lire ceux dont ils parlent. Chaque instituteur ou professeur est concerné par l'achat de livres: ce sont ces livres que les élèves utiliseront ensuite pour les recherches, ou qu'ils présenteront à la classe.

Comment? Eh bien, connaître soi-même des livres, en avoir lu, car ils se lisent vite, et surtout connaître des collections de livres. Mais attention: tous les livres d'une collection reconnue ne sont pas nécessairement bons, car le responsable de la collection a souvent pour réflexe, pour alimenter sa collection, donc pour vendre, de retenir des livres moins valables que les précédents.

Il vous sera d'autant plus facile de connaître ces livres que des librairies, des bibliothèques municipales, les exposent. Certaines font d'ailleurs un effort tout particulier en ce domaine (1)

En classe, ou à la B.C.D., la meilleure manière de faire connaître des livres est encore de faire fonctionner l'atelier kiosque, destiné à la présentation de lectures.

LA VIE DE L'ÉCOLE CHANGE.

La B.C.D., le C.D.I. constituent des lieux centraux du groupe scolaire ou du collège où sont disponibles les productions langagières, tous les écrits, sous des formes variées, livres, ouvrages documentaires y compris. L'épithète "central" est souligné à dessein.

En effet, centres d'intérêt, centres de la vie scolaire, B.C.D. et C.D.I. ont besoin d'être installés dans un lieu central.

L'enfant n'a pas besoin, ou de moins en moins au fur et à mesure de sa fréquentation de la B.C.D. ou du C.D.I., de l'adulte pour s'y rendre. Logiquement si les adultes sont convaincus de la nécessité de cette évolution vers l'autonomie dans la con-

.../...

sultation des bibliothèques, l'enfant s'affranchit partiellement ou totalement de leur tutelle, ce qui ne veut pas dire qu'il n'aura plus besoin d'eux pour les utiliser seul. Pour apprendre à lire, apprendre à utiliser la B.C.D., apprendre à y agir, l'enfant, puis l'adolescent ont besoin de le faire seuls, mais ils ont aussi besoin d'aide.

Liberté d'allure ne signifie pas liberté totale de circulation dans l'école, pour quitter la classe et se rendre à la B.C.D. Dans le livre d'Yves Parents déjà cité (La B.C.D....) trois témoignages relatifs à la liberté de circulation sont cités/

L'auteur distingue pour l'enfant trois modes de fréquentation de la B.C.D.: la liberté totale, la liberté sous surveillance, la liberté contractuelle.

La liberté totale a vite -et c'était prévisible- provoqué des déceptions, là où elle était instaurée. La classe a sa cohésion, sa vie interne: certaines activités requièrent la présence de tous les enfants, c'est évident.

La liberté sous surveillance n'a guère d'impact sur les possibilités d'apprentissage de l'enfant: il est illusoire prétendre vivre à côté de la B.C.D. et la fréquenter à créneaux fixes, quand le planning de l'école y autorise, comme on le fait pour la piscine.

La solution semble résider dans une pédagogie du contrat. Le contrat élaboré dans la classe prévoit des temps collectifs de travail, des moments individualisés: des activités collectives, d'autres individualisées, et bien entendu les contenus relatifs à chacun d'eux: des travaux de groupe, des travaux individuels. Dans ce cadre contractuel, l'enfant peut définir des projets de recherche. Mais la B.C.D. ni le C.D.I. seuls, ne peuvent faire évoluer l'organisation de la classe vers la pédagogie du contrat: il y faut la volonté et la conviction de l'enseignant, et un projet durable fait d'avancées progressives, c'est à dire une politique de "petits pas", vers la modification de la vie de la classe, qui gagne autant que possible à être antérieure à la création de la B.C.D.

Le problème de la libre circulation se pose moins au collège, où les élèves ont accès au C.D.I. lors de temps libres dans leur emploi du temps. Par contre, il est aussi important, sinon davantage que les professeurs conçoivent et lancent un projet interdisciplinaire d'apprentissage de l'utilisation du C.D.I.: un projet d'initiation ou d'entraînement à la lecture documentaire.

L'enfant apprend donc à utiliser la bibliothèque ou le C.D.I. en fonction d'un projet. On utilise à cet effet une "feuille de route", fiche de travail sur laquelle l'élève inscrirait l'objet de sa recherche, les mots-clefs qui lui permettent d'avoir accès, par le fichier matière, aux documents, les titres des livres utilisables et utilisés, leur cote, et, en quelques mots, les principales informations recueillies. Cette "feuille de route" est le résultat d'un dialogue entre l'adulte et l'enfant; elle est destinée à le mettre en situation d'apprentissage: apprendre à définir des mots-clefs, à utiliser un fichier, à prendre des notes. Elle prépare donc la synthèse ou le compte-rendu.

Cet apprentissage de l'utilisation de la B.C.D. ou du C.D.I. ne suffit pas. L'école va aussi devoir aménager un découloisonnement, des ateliers, mais non des ateliers de pure forme où l'on pratique une activité sans savoir pourquoi. Des ateliers de ce type, il en existe beaucoup trop. Ils ne servent à rien, ou presque: caser les enfants dont le maître part au ski avec un groupe, par exemple. Cet objectif ne se suffit pas à lui-même.

Les ateliers, ou le découloisonnement de l'école, vont être construits en fonction d'objectifs éducatifs et des projets de l'école: apprendre à lire, apprendre à utiliser la B.C.D., apprendre à chanter, à faire de la musique, etc... Souvent on les organise alors sous forme d' "ateliers tournants". Dans ce cas, un maître, à la B.C.D., guide les enfants dans leur recherche, les initie à l'utilisation de la B.C.D. Pourquoi n'y aurait-il pas dans l'école des ateliers chaque après-midi de 15 à 16 heures par exemple?

Un maître à tour de rôle assure ainsi une présence à la B.C.D., ses élèves l'

.../...

accompagnent ou vont dans d'autres classes. Il est disponible pour tous les élèves qui viennent à la B.C.D.

Bien entendu, vous allez intégrer les classes à petits effectifs (perfectionnement, adaptation) à ce découpage. Les enfants de ces classes y gagneront de pouvoir sortir de leur ghetto.

Dans le projet, vous pourrez aussi faire entrer les techniques d'animation de la bibliothèque en prévoyant dans le cadre horaire les ateliers suivants:

-l'heure du conte (quotidienne, bi-hebdomadaire?)

-la présentation de livres (ou le "kiosque" des livres)

et des techniques d'apprentissage. Celles-ci sont l'affaire du travail quotidien, en classe. Par exemple des jeux du type "jeu de piste", "chasse au trésor" (au moyen de fiches genre: "chercher le livre qui parle des volcans", "chercher un roman qui parle d'une histoire de bêtes, accessible à un enfant de sept ans",...)

Du coup, l'évaluation de la lecture (les enfants savent-ils lire?) change aussi de nature. De nouvelles grilles, comme celles élaborées pour des C.P., sont à construire. Elles tiennent compte de l'utilisation de la B.C.D. L'enfant sait-il présenter un livre? en rendre compte succinctement? Sait-il lire pour recueillir des informations? effectuer une synthèse de ces informations? lire un document: texte, diapositive, affiche?

QUI GÈRE LA B.C.D. ?

Qui prend les décisions la concernant? Cela ne peut pas être l'affaire d'un seul. Bien plutôt, chaque usager a son mot à dire sur le fonctionnement de la B.C.D., sur le choix des ouvrages; mais l'avis des enfants n'est pas de même nature que celui des enseignants, bien entendu.

Le comité de gestion, officiel, prend les décisions importantes, celles qui concernent l'engagement des crédits, le calendrier des animations, l'organisation générale de la B.C.D., les décisions d'ouverture hors temps scolaire, les actions organisées avec des partenaires extérieurs. Ce comité de gestion comprend des représentants des maîtres, des élèves, des parents, des élus locaux.

La coopérative de la B.C.D. réunit, par exemple chaque semaine, des enfants, quelques parents, des maîtres pour faire le point sur ce qui se passe, et sur les questions qui affleurent: le choix des livres, leur rangement, le comportement des usagers, l'organisation du travail à la B.C.D.... Cette coopérative est représentée au comité de gestion.

Tout ce qui a été dit est valable, ou presque, pour tous les degrés d'enseignement, de l'école maternelle au lycée, au prix de quelques ajustements compte-tenu de l'âge des élèves, de la taille de l'établissement...

Dans un groupe scolaire fonctionne une B.C.D., commune à tous les sous-ensembles du groupe, c'est à dire les établissements installés sur le même terrain d'assiette, pour le même secteur de recrutement. Une B.C.D. accueille par exemple les classes élémentaires et maternelles du même groupe scolaire: cette utilisation commune des lieux bénéficie à la liaison maternelle-C.P.; grande section et C.P. peuvent avoir des moments communs de lecture à la B.C.D., ou participer à des animations communes. De toute manière, les groupes d'enfants à la B.C.D. sont souvent des groupes d'âge hétérogènes.

Et pourquoi n'y aurait-il pas des C.D.I. de collèges ouverts à des écoles? Pourquoi n'y aurait-il pas des rencontres de CM et de 6e au C.D.I. sur un projet identique de travail et de communication?

Enfin pourquoi n'y aurait-il pas des rencontres de C.M. et de 6e au C.D.I. sur un projet identique de travail et de communication?

Enfin pourquoi n'y aurait-il pas des communications entre B.C.D., C.D.I.? des circuits de lecture? des circulations de journaux? des échanges de travaux?

.../...

Tout cela irait dans le sens des C.D.I.-CENTRES RESSOURCES, tels que les définit la circulaire du 12 mars 1985. Ces principes président à la mise en place de centres ressources dans le département, qui risquent de rester des alibis si rien n'est mis en oeuvre pour donner un contenu à leur existence, en rapport avec les principes énoncés.

De plus une circulaire interministérielle récente (mars 86) prévoit, dans certaines académies (dont celle de Strasbourg), un financement de projets de B.C.D. sur les principes suivants: le projet d'organisation déposé par l'école prévoit une ouverture de la B.C.D. sur son environnement; celui-ci est représenté au comité de gestion; la commune finance le projet d'équipement qui peut alors être subventionné par le Fonds d'Action Sociale, l'Education Nationale, le Ministère de la Culture, ... à raison d'une seule subvention par projet. La circulaire donne priorité aux projets élaborés pour des établissements en zone prioritaire.

(1)

- L'association pour une librairie différente anime à Colmar une librairie "Le liseron" qui met des malettes de livres à la disposition des enseignants ou propose des animations autour du livre ("Le liseron" rue saint Nicolas à Colmar, tél.89.24.06.23)
- L'association des Amis de la Bibliothèque de Munster fait également un travail intéressant en ce sens.
- La Bibliothèque Centrale de Prêt du Haut-Rhin (Colmar, rue de Morat) diffuse une documentation "Le coin des livres pour enfants".
- L'I.C.E.M./P.E.M.F. dispose d'une sélection "Marmothèque".
- Il existe dans le commerce des ouvrages destinés à aider au choix des livres. Par exemple le "Guide de la littérature pour la jeunesse" de Marc Soriano (1975)

ouvrages cités:

- "LA B.C.D.: pour quelle école, pour quelle lecture?" Yves Parent, A.F.L. 1985 (A.F.L. 10, rue Montmorency 75003 Paris)
- "Former des enfants lecteurs" Groupe d'Ecouen, Hachette 1984
- "Des illettrés en France", Espérandieu, Lion et Bénichou, La Documentation Française 1984
- circulaire ministérielle du 1er octobre 1984 (B.O.n° 36-1984)
- "dix actions en faveur de la lecture" circulaire ministérielle du 12 mars 1985 (B.O. n°12-1985)

